

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement au plus tard à la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :
 - A la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados
 - A la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :

Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.



● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 13/07/2026**

Commune	Lieux-dits	Ha a ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60					
FONTAINE LE PIN	"La Pièce"	34 88 51	◐	□	▲
Propriété bâtie comprenant maison d'habitation, bâtiments d'exploitation et terres.					
LIVAROT PAYS D'AUGE	les Trois Coins Mesnil Oury	00 97 37	◐	□	▲
Parcelle d'herbage avec un abri					
VIRE NORMANDIE SECTION ST GERMAIN DE TALLEVINDE LA LANDE VAUMONT	montsavarin	0 55 27	○	□	▲
Parcelle en nature de labour					
JUAYE-MONDAYE	LE CLOS DU BOIS	2 63 18	○	□	▲
Une parcelle de terre en nature de labour, louée par un bail rural, pour vente à un investisseur bailleur, pour maintien de l'exploitant en place					
CASTILLON EN AUGE	les Bruyères Nord	09 27 90	○	□	▲
Parcelle d'herbage et bois					
SAINT MARTIN DE LA LIEUE	le Bois des Bruyères	04 00 00	◐	□	▲
Parcelle d'herbage avec bâtiment. Surface sur la commune d'environ 4 ha 00 a 00 ca (surface précise à déterminer par document d'arpentage)					
PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE					
GRANGUES	pièce Poignant, le Pré Jeannot, 0485 rte des Hauts de Grangues	08 93 60	◐	□	▲
Structure d'entraînement pour chevaux de sport comprenant deux écuries, un appartement, carrières, rond d'Havrincourt, paddocks et écurie active.					
50 MANCHE - 02 31 47 23 64					
QUETTREVILLE SUR SIENNE	Le Grand Clos, Le Jardin Vocat, La Bergeauderie, La Petite Ecaudeville, Les Champs Blanchard & La Grande Perette	7 77 02	○	□	▲
ISIGNY LE BUAT	La Guerivière Mesnil-Thebault, Champ Rimbault Mesnil-Thebault	12 03 31	○	□	▲
Libre le jour de la signature, à l'exception d'une partie soit environ 4ha 18ca, occupée par bail rural de 9 ans					
BUAIS LES MONTS	La Mancellière	1 05 00	○	□	▲
EXPLOITATION AGRICOLE					
SAINT VIGOR DES MONTS	5 impasse de la Fosse, La Meulerie & La Peuvellière	5 37 18	◐	□	▲
Transmission d'une exploitation caprine					
27 EURE - 02 35 59 66 97					
HONGUEMARE GUENOUVILLE - EXTENSION : BARNEVILLE SUR SEINE	L'Ouraille, Plaine de l'Ouraille, La Halboterie	5 62 60	○	□	▲
IRREVILLE	Le Cravalet, La Folie	1 69 34	○	□	▲
Parcelles de labour, prairie et bois taillis.					
PORTES	LA GARENNE DE PORTES	1 12 47	○	□	▲
Parcelle non exploitée en cours d'enrichissement.					
REUILLY - EXTENSION : AILLY	L'hôpital, Les Colongeais	5 74 80	○	□	▲
Recherche bailleur pour parcelles de labour occupées. Objectif poursuivi : Maintien du fermier en place.					
PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE					
GUICHAINVILLE	1 Rte Du Buisson Garembourg, Le Buisson Garembourg	6 33 18	◐	□	▲
Ecurie d'entraînement pour chevaux de sport comprenant une maison d'habitation, deux écuries pour chevaux, une écurie pour poneys, un manège avec salle de restauration, une carrière, diverses parcelles en nature de paddocks pour chevaux, une ancienne orangerie.					
EXPLOITATION AGRICOLE					
VALLETOT, EXTENSION : COLLETOT - ROUGEMONTIERS - ETREVILLE - CAUVERVILLE EN ROUMOIS - BOURNEVILLE SAINTE CROIX	Le Lieuvin, La Mare de La Ville, imp du Bois du But, La Fontaine, 0017 rte de Medine,	129 55 71	◐	□	▲
Cession d'une exploitation céréalière d'une surface de 129 ha 55 a 71 ca avec bâtiments d'exploitation, cession de fonds agricole et stocks.					